

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

DOSSIER INSCRIPTION RENTREE SEPTEMBRE 2023

FORMATION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Calendrier de la sélection :

Période d'inscription	Du lundi 27 mars au samedi 10 juin 2023 minuit
Date limite de dépôt des dossiers	Samedi 10 juin 2023
Résultats (en ligne et affichés à l'école) <i>Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone</i>	Lundi 3 juillet 2023 à 14h
Date limite de confirmation de l'inscription	Jusqu'au mercredi 12 juillet 2023
Rentrée	31 août 2023

Nombre minimum de places ouvertes :

Nombre de places totales : **165**

- 140 places en cursus complet (dont 76 places subventionnées par le Conseil Régional Ile de France)
- 25 places en cursus partiel (BAC ASSP et DEAS)

Critères d'éligibilité à la subvention régionale :

- Moins de 25 ans et suivi par une mission locale
- Demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi depuis plus de 6 mois à la date de la rentrée
- Bénéficiaires du RSA

Tarifs formations 2023/2024 :

	Cursus complet	Cursus Partiels	
		BAC ASSP	DEAS
Financement individuel	6000 euros	4750 euros	4100 euros
Financement employeur	8350 euros	6100 euros	4700 euros

Le Conseil Régional d'Ile de France gère les bourses des élèves qui sont attribuées après avis de la commission permanente. Les conditions d'attribution sont consultables sur le site du Conseil Régional d'Ile de France www.fss.iledefrance.fr (rubrique « sanitaire et social »)

Pour les dossiers de congés de formation **à remplir avant le 15 mai 2023**, prendre contact avec Mme Lucas au 06 17 59 96 27

L'ensemble du dossier est à renvoyer par courrier postal ou en dépôt direct à l'école :

Ecole Centrale de Puériculture Paul Strauss
13 Boulevard Lefebvre – 75015 Paris

Formation en cursus complet

Formation en cursus partiel

PHOTO

NOM de jeune fille : _____

NOM marital : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

Adresse email : _____

Diplômes obtenus : (cochez la case correspondante)

- Brevet des collèges
 BAC Précisez la filière : _____
 BAC pro ASSP Date d'obtention : _____
 DEAS Date d'obtention : _____

ATTENTION :

L'élève devra présenter **le jour de la rentrée** en formation un certificat médical attestant de la mise à jour des vaccinations obligatoires et précisant qu'il ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture, établi par un médecin agréé de l'Agence Régionale de Santé (voir site internet de l'ARS pour avoir les coordonnées des médecins agréés).

Vaccinations obligatoires : DT Polio et dernier test tuberculique, datant de moins de 3 mois au jour de la rentrée, hépatite B et sérologies (anticorps anti HBs et anti HBc)

Vaccinations fortement recommandées : Rubéole, Rougeole, Oreillons

Vaccination COVID : Production au plus tard le jour de la rentrée, d'un passe vaccinal complet valide (instruction ministérielle du 7 septembre 2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale pour les étudiants et élèves en santé).

Nous vous rappelons que le schéma vaccinal pour l'Hépatite B prend au minimum 4 mois. Nous vous recommandons donc de vérifier dès à présent votre statut vaccinal et de débiter les mises à jour si nécessaire dès l'inscription à la sélection.

Le départ en stage sera impossible en cas de défaut de vaccination.

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

FICHE D'INSCRIPTION Page 2

Je soussigné(e)certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements consignés dans la fiche d'inscription et déclare avoir été informé(e) que toute fausse déclaration de ma part entraînerait l'annulation de ma candidature à la sélection.

Les résultats de la sélection sont publiés en ligne sur le site internet de l'école, seuls les candidats admis y figurent.

En cas d'admission à la sélection, j'accepte que mon nom figure sur la liste publiée en ligne :

Oui

Non

Fait àle.....

Signature :

Protection des données personnelles

En complétant et en envoyant le présent dossier d'inscription, les candidats consentent à ce que leurs Données Personnelles soient traitées dans les conditions et selon les modalités définies ci-après et s'engagent à en respecter les termes et conditions.

Les Données Personnelles des Candidats collectées par l'ECP sont les données susmentionnées dans la fiche d'inscription ainsi que les documents prévus dans les pièces à joindre. La finalité de la collecte de ces Données Personnelles est l'analyse et le traitement du dossier d'admission des candidats par l'équipe pédagogique afin de permettre la sélection des futurs élèves de l'ECP sur la base de critères définis. Ces Données Personnelles sont conservées un (1) an puis détruites.

L'ECP s'engage à ne traiter les Données Personnelles que pour la finalité visée ci-dessus, à l'exclusion de toute autre finalité.

L'ECP s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer la protection des Données Personnelles et à assortir leur traitement des garanties nécessaires, en conformité avec les exigences de la Réglementation Applicable.

Conformément à la Réglementation Applicable, chaque Candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses Données Personnelles. Dans certaines circonstances, il dispose également du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles pour des raisons tenant à sa situation particulière, ainsi que le droit de solliciter la limitation des traitements effectués par l'ECP.

Pour mettre en œuvre l'un de ces droits, il convient d'en faire la demande en ligne à l'adresse suivante : dpo@babelou.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : Ecole Centrale de Puériculture - DPO, 60 avenue de l'Europe, 92270 Bois Colombes. L'ECP s'engage à traiter toutes les demandes dans les meilleurs délais.

Le Candidat dispose en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Centre de Formation Professionnelle enregistré sous le n° 11.75-56 510 75

PIECES A JOINDRE

Cochez les cases qui vous concernent et joignez cette feuille au dossier :

- La fiche d'inscription remplie et signée
- Copie d'une pièce d'identité
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae
- Un document manuscrit de 2 pages maximum relatant au choix :
 - o Soit une situation personnelle ou professionnelle vécue
 - o Soit votre projet professionnel en lien avec la formation à laquelle vous postulez
- La copie de votre ou vos diplômes
- La copie de vos bulletins et appréciations scolaires si ceux-ci datent de moins de 2 ans
- Des attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations du ou des employeurs si vous en avez
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation
- Lorsque le niveau de français ne peut être vérifié à travers les pièces produites (diplôme obtenu en langue française par exemple), joindre à votre dossier une attestation de niveau de langue française égal ou supérieur au niveau B2.
- Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'auxiliaire de puériculture
- Une attestation d'inscription à Pôle Emploi si vous y êtes inscrits
- Une fiche de liaison de mission locale, pour les candidats de moins de 25 ans, pouvant prétendre à une prise en charge de la Région

Critères de sélection :

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite et orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.